

Nom de l'établissement : Lycée Sadi Carnot

Acte de fonctionnement

Adresse : 51 Rue Sadi CARNOT
B.P. 50
62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE CEDEX



du Conseil d'Administration

NON TRANSMISSIBLE

Adhésion à un groupement d'établissements scolaires

Séance

Numéro de séance : 04/2013-2014

Numéro d'enregistrement : 04/14

Année Scolaire : 2013/2014

Nombre de membres du CA en exercice : 30 Nombre de présents : 19

Quorum : **ATTEINT** / **NON-ATTEINT**, CA à reconvoquer le :

Délibération

Le Conseil d'Administration,

Convoqué le : 13/01/2014

Réuni le : 06/02/2014

Sous la présidence de : Monsieur Henri WIERZEJEWSKI, Proviseur

Conformément aux dispositions du Code de l'Éducation, article R421-25

Vu

-- Le Code de l'Éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise l'adhésion à un groupement d'établissements scolaires :

Libellé de la délibération :

Une convention d'adhésion au groupement de services « Commande groupée – Colbert » avec le Lycée Polyvalent COLBERT de TOURCOING est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet du groupement de services: réfléchir à une politique globale d'achat public pour réaliser des économies d'échelle.

Durée du groupement de services : aucune limitation de durée pour la convention de groupement de service

Disposition financière du groupement de services : 0 € pour la convention d'adhésion au groupement de services (réévaluation possible par avenant à chaque exercice budgétaire)

Nombre de pièces jointes : 1

Résultat du vote :

Suffrages exprimés	19
Pour	19
Contre	0
Abstentions	0
Blancs	0
Nuls	0

Fait à BRUAY-LA-BUISSIÈRE

Le 07/02/2014

Pour extrait conforme,
le président du Conseil d'Administration

Henri WIERZEJEWSKI

Date de publication : 07/02/2014

Date d'exécution : 07/02/2014

Nom de l'établissement : Lycée Sadi Carnot

Acte de Fonctionnement

Adresse : 51 Rue Sadi Carnot
B.P. 50
62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE CEDEX



du Conseil d'Administration

TRANSMISSIBLE

Passation de conventions, de contrats et de marchés

Séance

Numéro de séance : 04

Numéro d'enregistrement : 05/14

Année Scolaire : 2013/2014

Nombre de membres du CA en exercice : 30

Nombre de présents : 19

Quorum : **ATTEINT** / **NON-ATTEINT**, CA à reconvoquer le :

Délibération

Le Conseil d'Administration,

Convoqué le : 13/01/2014

Réuni le : 06/02/2014

Sous la présidence de : Monsieur Henri WIERZEJEWSKI

Conformément aux dispositions du Code de l'Éducation, article R421-25

Vu

-- Le Code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-5

-- Le Code des Marchés Publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'Administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés.

Libellé de la délibération :

Une convention constitutive de commandes pour l'achat d'énergie (gaz) avec le Lycée Polyvalent COLBERT de TOURCOING est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet du groupement de commandes (gaz) : créer un groupement de commandes pour l'achat d'énergie (gaz)

Durée du groupement de commandes (gaz) : entrée en vigueur à la date de notification du coordonnateur et fin au 31/12/2016

Disposition financière du groupement de commandes (gaz) : 100 €/an (2014, 2015, 2016) sans proratisation quelque soit la date d'adhésion en 2014.

Nombre de pièces jointes : 1

Résultat du vote :

Suffrages exprimés	19
Pour	19
Contre	0
Abstentions	0
Blancs	0
Nuls	0

Fait à BRUAY-LA-BUISSIÈRE

Le 07/02/2014

**Pour extrait conforme,
le président du Conseil d'Administration**

Henri WIERZEJEWSKI

Date de transmission :

07/02/2014

Date de publication :

07/02/2014

Date d'exécution :

15 jours après transmission et
publication

Nom de l'établissement : Lycée Sadi Carnot

Acte de fonctionnement

Adresse : 51 Rue Sadi CARNOT
B.P. 50
62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE CEDEX



du Conseil d'Administration

NON TRANSMISSIBLE

Adhésion à un groupement d'établissements scolaires

Séance

Numéro de séance : 04/2013-2014

Numéro d'enregistrement : 06/14

Année Scolaire : 2013/2014

Nombre de membres du CA en exercice : 30 Nombre de présents : 19

Quorum : **ATTEINT** / **NON ATTEINT**, CA à reconvoquer le :

Délibération

Le Conseil d'Administration,

Convoqué le : 13/01/2014

Réuni le : 06/02/2014

Sous la présidence de : Monsieur Henri WIERZEJEWSKI, Proviseur

Conformément aux dispositions du Code de l'Éducation, article R421-25

Vu

-- Le Code de l'Éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise l'adhésion à un groupement d'établissements scolaires :

Libellé de la délibération :

Une convention d'adhésion au groupement de services « Commande groupée » avec le Lycée CONDORCET de LENS est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet du groupement de services: réaliser des économies d'échelle grâce au groupement des commandes et à la mutualisation des moyens

Durée du groupement de services: aucune limitation de durée pour la convention de groupement de service

Disposition financière du groupement de services: 0 € pour la convention d'adhésion au groupement de services

Nombre de pièces jointes : 1

Résultat du vote :

Suffrages exprimés	19
Pour	19
Contre	0
Abstentions	0
Blancs	0
Nuls	0

Fait à BRUAY-LA-BUISSIÈRE

Le 07/02/2014

**Pour extrait conforme,
le président du Conseil d'Administration**

Henri WIERZEJEWSKI

Date de publication : 07/02/2014

Date d'exécution : 07/02/2014

Nom de l'établissement : Lycée Sadi Carnot

Acte de Fonctionnement

Adresse : 51 Rue Sadi Carnot
B.P. 50
62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE CEDEX



du Conseil d'Administration

TRANSMISSIBLE

Passation de conventions, de contrats et de marchés

Séance

Numéro de séance : 04

Numéro d'enregistrement : 07/14

Année Scolaire : 2013/2014

Nombre de membres du CA en exercice : 30

Nombre de présents : 19

Quorum : **ATTEINT** / **NON-ATTEINT**, CA à reconvoquer le :

Délibération

Le Conseil d'Administration,

Convoqué le : 13/01/2014

Réuni le : 06/02/2014

Sous la présidence de : Monsieur Henri WIERZEJEWSKI

Conformément aux dispositions du Code de l'Éducation, article R421-25

Vu

-- Le Code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-5

-- Le Code des Marchés Publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'Administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés.

Libellé de la délibération :

Une convention d'adhésion à un groupement de commandes entre EPLE pour les produits alimentaires frais avec le Lycée CONDORCET de LENS est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet du groupement de commandes : créer un groupement de commandes pour l'achat :

- des viandes et charcuteries autres que surgelés ou en conserve
- des produits laitiers et avicoles autres que surgelés
- du pain

Durée du groupement de commandes : 2014/2016

Disposition financière du groupement de commande : 50 €/an (réévaluation possible chaque année par avenant).

Nombre de pièces jointes : 1

Résultat du vote :

Suffrages exprimés	19
Pour	19
Contre	0
Abstentions	0
Blancs	0
Nuls	0

Fait à BRUAY-LA-BUISSIÈRE

Le 07/02/2014

**Pour extrait conforme,
le président du Conseil d'Administration**

Henri WIERZEJEWSKI

Date de transmission :

07/02/2014

Date de publication :

07/02/2014

Date d'exécution :

15 jours après transmission et
publication

Nom de l'établissement : Lycée Sadi Carnot

Acte de fonctionnement

Adresse : 51 Rue Sadi CARNOT
B.P. 50
62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE CEDEX



du Conseil d'Administration

NON TRANSMISSIBLE

Adhésion à un groupement d'établissements scolaires

Séance

Numéro de séance : 04/2013-2014

Numéro d'enregistrement : 08/14

Année Scolaire : 2013/2014

Nombre de membres du CA en exercice : 30 Nombre de présents : 19

Quorum : **ATTEINT** / **NON-ATTEINT**, CA à reconvoquer le :

Délibération

Le Conseil d'Administration,

Convoqué le : 13/01/2014

Réuni le : 06/02/2014

Sous la présidence de : Monsieur Henri WIERZEJEWSKI, Proviseur

Conformément aux dispositions du Code de l'Éducation, article R421-25

Vu

-- Le Code de l'Éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise l'adhésion à un groupement d'établissements scolaires :

Libellé de la délibération :

Une convention d'adhésion au groupement de services « Commande groupée » avec le Lycée Polyvalent BEAUPRE à HAUBOURDIN est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet du groupement de services : réfléchir à une politique globale d'achat public pour réaliser des économies d'échelle.

Durée du groupement de services : aucune limitation de durée pour la convention de groupement de service

Disposition financière du groupement de services : 0 € pour la convention d'adhésion au groupement de services

Nombre de pièces jointes : 1

Résultat du vote :

Suffrages exprimés	19
Pour	19
Contre	0
Abstentions	0
Blancs	0
Nuls	0

Fait à BRUAY-LA-BUISSIÈRE

Le 07/02/2014

Pour extrait conforme,
le président du Conseil d'Administration

Henri WIERZEJEWSKI

Date de publication : 07/02/2014

Date d'exécution : 07/02/2014

Nom de l'établissement : Lycée Sadi Carnot

Acte de Fonctionnement

Adresse : 51 Rue Sadi Carnot
B.P. 50
62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE CEDEX



du Conseil d'Administration

TRANSMISSIBLE

Passation de conventions, de contrats et de marchés

Séance

Numéro de séance : 04

Numéro d'enregistrement : 09/14

Année Scolaire : 2013/2014

Nombre de membres du CA en exercice : 30

Nombre de présents : 19

Quorum : **ATTEINT** / **NON-ATTEINT**, CA à reconvoquer le :

Délibération

Le Conseil d'Administration,

Convoqué le : 13/01/2014

Réuni le : 06/02/2014

Sous la présidence de : Monsieur Henri WIERZEJEWSKI

Conformément aux dispositions du Code de l'Éducation, article R421-25

Vu

-- Le Code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-5

-- Le Code des Marchés Publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'Administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés.

Libellé de la délibération :

Une convention d'adhésion à un groupement de commandes entre EPLE pour la vérification et l'entretien des portes et portails automatiques et semi-automatiques avec le Lycée Polyvalent BEAUPRE à HAUBOURDIN est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet du groupement de commandes : créer un groupement de commandes pour :

- la vérification et l'entretien des portes et portails automatiques et semi-automatiques

Durée du groupement de commandes : 2014

Disposition financière du groupement de commande : 40 €/an

Nombre de pièces jointes : 1

Résultat du vote :

Suffrages exprimés	19
Pour	19
Contre	0
Abstentions	0
Blancs	0
Nuls	0

Fait à BRUAY-LA-BUISSIÈRE

Le 07/02/2014

**Pour extrait conforme,
le président du Conseil d'Administration**

Henri WIERZEJEWSKI

Date de transmission :

07/02/2014

Date de publication :

07/02/2014

Date d'exécution :

15 jours après transmission et
publication

Nom de l'établissement :
Lycée Polyvalent Sadi CARNOT
Adresse :
51 Rue Sadi Carnot
BP 50
62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE CEDEX



Acte de Fonctionnement
du Chef d'Établissement

TRANSMISSIBLE

Contrats et conventions à incidence financière

Séance

Numéro de séance : 04

Numéro d'enregistrement : 10/14

Année Scolaire : 2013/2014

Nombre de membres du CA en exercice : 30 Nombre de présents : 19

Quorum : **ATTEINT** / **NON ATTEINT**, CA à reconvoquer le :

Décision

Vu

CONTRATS

-- Le Code de l'Éducation, notamment les articles L.421-3, R.421-54

-- Le Code des marchés publics

CONVENTIONS

-- Le Code de l'Éducation, notamment les articles L.421-3, R.421-54

Par délibération du Conseil d'Administration

Convoqué le : 13/01/2014

Réuni le : 06/02/2014

Sous la présidence de : Monsieur Henri WIERZEJEWSKI, Proviseur

Le Chef d'établissement procède à la signature :

De la convention

Deux conventions de partenariat entre le Lycée et l'association l' « Association les Découvreurs », représentée par Monsieur Georges GUILLAIN, sont portées à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet des conventions : Rencontres à caractère littéraire dans le cadre du projet culturel du lycée et de la participation au Prix des Découvreurs avec le poète espagnol Juan-Antonio GONZALEZ IGLESIAS et le poète, traducteur et essayiste français Jacques DARRAS

Durée : 07/02/2014 et 25/03/2014

Disposition financière : 250€ TTC par intervention soit 2 x 250€ = 500€

Nombre de pièces jointes : 1

Résultat du vote :

Suffrages exprimés	19
Pour	19
Contre	0
Abstentions	0
Blancs	0
Nuls	0

Fait à BRUAY-LA-BUISSIÈRE

Le 07/02/2014

Pour extrait conforme, le Chef d'établissement

Henri WIERZEJEWSKI

Date de transmission :

07/02/2014

Date de publication :

07/02/2014

Date d'exécution :

07/02/2014

Nom de l'établissement :
Lycée Polyvalent Sadi CARNOT
Adresse :
51 Rue Sadi Carnot
BP 50
62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE CEDEX



Acte de Fonctionnement
du Chef d'Établissement

TRANSMISSIBLE

Contrats et conventions à incidence financière

Séance

Numéro de séance : 04

Numéro d'enregistrement : 12/14

Année Scolaire : 2013/2014

Nombre de membres du CA en exercice : 30 Nombre de présents : 19

Quorum : **ATTEINT** / **NON-ATTEINT**, CA à reconvoquer le :

Décision

Vu

CONTRATS

-- Le Code de l'Éducation, notamment les articles L.421-3, R.421-54

-- Le Code des marchés publics

CONVENTIONS

-- Le Code de l'Éducation, notamment les articles L.421-3, R.421-54

Par délibération du Conseil d'Administration

Convoqué le : 13/01/2014

Réuni le : 06/02/2014

Sous la présidence de : Monsieur Henri WIERZEJEWSKI, Proviseur

Le Chef d'établissement procède à la signature :

De la convention

Une convention de mise à disposition entre le Lycée et l'association « CALYSTO » représentée par Monsieur Max BELOT, est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Projet « Génération Numérique », intervention sur l'usage d'Internet et des outils numériques

Durée : 17/03/2014

Disposition financière : 394€/jour TTC + repas du midi pris en charge

Nombre de pièces jointes : 1

Résultat du vote :

Suffrages exprimés	19
Pour	19
Contre	0
Abstentions	0
Blancs	0
Nuls	0

Fait à BRUAY-LA-BUISSIÈRE

Le 07/02/2014

Pour extrait conforme, le Chef d'établissement

Henri WIERZEJEWSKI

Date de transmission :

07/02/2014

Date de publication :

07/02/2014

Date d'exécution :

07/02/2014